

REGLEMENT – RANDONNÉE V.T.T.

Parcours :

- Raid 66 km (dénivelé + 1.930 m) ce parcours est conseillé aux concurrents nés en 1999 et avant (VTTistes confirmés).
- 57 km (dénivelé + 1.740 m) ce parcours est conseillé aux concurrents nés en 2001 et avant.
- 44 km (dénivelé + 1.250 m) ce parcours est conseillé aux concurrents nés en 2001 et avant, il est ouvert aux V.A.E. (Vélo à Assistance Electrique).
- 31 km (dénivelé + 885 m) ce parcours est conseillé aux concurrents nés en 2003 et avant, il est ouvert aux V.A.E.
- 20 km (dénivelé + 515 m) ce **parcours familial accessible aux VTTistes débutants est également ouvert aux V.A.E.**
 - **Durant toute l'épreuve, les enfants mineurs sont sous la responsabilité de leurs parents.**

Inscription et Départ : Pôle Festif de la Talaudière (Accès fléché) :

- Raid 66 km de 7h00 à 8h30 (5 ravitaillements sur le parcours)
- 57 km de 7h00 à 9h00 (5 ravitaillements sur le parcours)
- 44 km de 7h00 à 10h00 (3 ravitaillements sur le parcours)
- 31 km de 7h00 à 11h00 (2 ravitaillements sur le parcours)
- 20 km de 7h00 à 11h00 (1 ravitaillement sur le parcours)

Engagement :

- Par courrier adressé avant le mardi 9 Mai 2017 à : Pierre GAYARD – 29 rue de la Giraudière – 42350 LA TALAUDIÈRE – accompagné d'un chèque du montant prévu (Chèque libellé à : l'ordre de Cyclos Talaudière Sorbiers)
- Sur place, le samedi 13 Mai 2017, Pôle Festif de la Talaudière.
- Le montant de l'inscription est minoré de 1€ pour **tout licencié à un club cycliste – Toutes fédérations** sur présentation ou photocopie de la licence obligatoirement jointe à l'engagement.
- Inscription demi-tarif pour les moins de 18 ans.
- Les concurrents âgés de moins de 18 ans doivent obligatoirement présenter une autorisation parentale dûment signée.

Parcours V.T.T.	20 Km	31 Km	44 Km	57 Km	Raid 66 Km
Inscription avant le 9 mai 2017	5 €	6 €	7 €	9 €	9 €
Inscription au Départ	6 €	9 €	10 €	12 €	12 €

Sécurité :

- **Le port du casque est obligatoire.**
- Les participants sont considérés en excursion personnelle et doivent respecter le code de la route.
- Les non-licenciés doivent être couverts par leur assurance personnelle pour participer aux randonnées.
- Tout abandon doit être signalé aux organisateurs,
- L'organisation se réserve le droit de modifier les parcours prévus initialement en fonction des différentes contraintes (météo, autorisations...).

Prestations :

- Parkings, à la disposition des concurrents, fléchés dès l'entrée dans la ville,
- Ravitaillements copieux et variés sur tous les parcours,
- A l'arrivée, un point de lavage vélos et des douches seront à la disposition des concurrents,
- A partir de 11h00, un plateau repas sera offert à tous les participants,
- Possibilité de plateaux repas pour les accompagnateurs : 7 € / personne.

Récompenses :

- **Remise des récompenses à partir de 14h00**, Pôle Festif de la Talaudière.
- Le **Challenge JEAN MOREL** sera attribué au club ayant parcouru le plus de kilomètres sur l'ensemble des épreuves V.T.T. de la journée.
Ce trophée est remis en jeu chaque année et acquis définitivement par le club ayant gagné 3 fois le challenge sur 5 années consécutives.
- **1 V.T.T. - 1 séjour d'une semaine en hôtel de Plein Air au cœur du Golfe de Saint-Tropez (83) et divers lots** sont à gagner par tirage au sort lors de la remise des prix sur l'ensemble des épreuves de la journée route et V.T.T. (Présence indispensable)

Droit à l'image :

- L'acceptation du règlement implique que les participants autorisent les organisateurs de la TALAUDIÉROISE à utiliser les images sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation à la TALAUDIÉROISE, pour sa promotion et la diffusion de son image sous toutes ses formes (vidéo, photo papier, journaux, Internet, etc.)

Renseignements : 04 77 20 69 85 – 04 77 53 49 25 – <http://clubcts.free.fr>